

Marie Moret à Angéline Bernardot, 5 février 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (383r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Angéline Bernardot, 5 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45206>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[5 février 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Bernardot, Angéline \(1858-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne) - Famillistère

Description

RésuméMarie Moret remercie madame Bernardot pour le prêt de la croix de la Légion d'honneur de son mari et pour être allée à Saint-Quentin à sa place.

SupportLa copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie

Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».

Mots-clés

[Prix et récompenses](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieux cités [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 22/04/2024

Guise Familistère
5 février 1889

Chère Madame,

À peine les amis de mon mari et les représentants de la loi m'ont-ils rendu un peu de liberté, que je me trouve avec un tel arriéré de lettres à répondre avant l'arrivée de M. Giscard et le très-prochain retour de M. M. Ganault et Prouguier, que je ne puis encore voir pour vous reporter la craie de M. Bernardet.

Je ne puis cependant la garder indéfiniment. En attendant que j'aie plus de loisirs, recueillez donc, chère Madame, agréer mes vifs remerciements pour l'obligeance que nous avez eue de nous prêter cette craie et pour la peine que nous vous êtes donnée en allant à votre place à St Quentin.

Le porteur vous remettra, en même temps que cette lettre, la craie de votre mari.

Après je vous prie, chère Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments

Marie Godin